

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 29-mai-2017

Date de révision 29-mai-2017
Version 1

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit EPONAL 336 - DURCISSEUR
Substance pure/mélange Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Agent durcisseur époxy.
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA
Immeuble "Le Jade"
253 Avenue du President Wilson
93211 La Plaine Saint Denis
France
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
Tel: +33 (0) 1 55 99 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1B - (H317)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2 - (H373)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 3 - (H412)

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Contient : Formaldéhyde, polymer with benzenamine, hydrogenated, 2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol, Triéthylènetétramine

Fiche de données de sécurité

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 29-mai-2017

Date de révision 29-mai-2017
Version 1



Mention d'avertissement
ATTENTION

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P260 - Ne pas respirer les vapeurs

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dispositions spéciales concernant l'étiquetage de certains mélanges

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public

2.3. Autres dangers

Dangers généraux

Aucune information disponible.

Évaluation PBT et vPvB

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) ou pour être très persistantes ou très bioaccumulables (vPvB)

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Mélange

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated	-	135108-88-2	>25 - <40	Skin Corr. 1C (H314) Skin Sens. 1 (H317) Acute Tox. 4		01-2119983522-33-XXXX

Fiche de données de sécurité

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 29-mai-2017

Date de révision 29-mai-2017
Version 1

				(H302) Aquatic Chronic 3 (H412) STOT RE 2 (H373)		
Alcool benzylique	202-859-9	100-51-6	20 -25	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H332) Eye Irrit. 2 (H319)		01-2119492630-38 -XXXX
Triéthylènetétramine	203-950-6	112-24-3	1 - <5	Acute Tox. 4 (H312) Skin Corr. 1B (H314) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 3 (H412)		Aucune donnée disponible
2,4,6-Tris(diméthylaminomé thyl)phénol	202-013-9	90-72-2	1 - <5	Eye Dam. 1 (H318) Skin Corr. 1C (H314) Skin Sens. 1B (H317)		01-2119560597-27 -xxxx

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Contact cutané

Rincer immédiatement au savon et à grande eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières ouvertes et consulter un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Personnel de premiers secours : Attention à votre propre protection.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Fiche de données de sécurité

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 29-mai-2017

Date de révision 29-mai-2017
Version 1

Note au médecin Aucun(e).

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction. Jet d'eau ou brouillard d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction déconseillés

Jet d'eau à pleine puissance

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs toxiques/corrosifs. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes d'azote (NO_x). Ammoniac.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Porter un appareil respiratoire autonome. Ne pas laisser les eaux de ruissellement de lutte contre l'incendie pénétrer les égouts ou les cours d'eau.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Porter un équipement de protection respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir Section 13).

Méthodes de nettoyage

Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Endiguer. Recouvrir tout déversement de liquide par du sable, de la terre ou une autre matière absorbante non combustible. Absorber avec une matière absorbante inerte. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Précautions particulières. Pour le mélange de deux composants: Prière de

Fiche de données de sécurité

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 29-mai-2017

Date de révision 29-mai-2017
Version 1

consulter également la fiche de données de sécurité de la Partie B. Pour la méthode d'application et la proportion, consulter la fiche de données techniques. Important: Ne pas laisser les mélanges dans le récipient - le durcissement en vrac peut conduire à une chaleur excessive. Mesures de prévention des incendies. Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.

Remarques générales en matière d'hygiène

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Durcisseur.

Autres informations

Recommandation(s). Respecter la fiche de données techniques.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation par aspiration localisée. dans le cas d'une application par pulvérisation. Prière de consulter également la fiche de données de sécurité de la Partie A.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Porter des lunettes de protection chimique et un écran facial (lorsque le contact avec les yeux et le visage est possible du fait d'éclaboussures ou de projection de matière). ou. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374. Utilisation recommandée :. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Vêtements de protection inadaptés. Cuir. Gants jetables. Délai de rupture. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Gloves are provided with this product.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté. Pour une utilisation à court terme:.. Dispositif de filtration (DIN EN 147).

Type de filtre recommandé : Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

Fiche de données de sécurité

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 29-mai-2017

Date de révision 29-mai-2017
Version 1

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide
Couleur	Orange
Odeur	Amine
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	10	
Point de fusion/point de congélation	Aucune information disponible	
Point d'ébullition	> 177 °C / 350.6 °F	
Point d'éclair	117 °C / 242.6 °F	
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	Sans objet pour les liquides
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune information disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible	
Pression de vapeur	3	mmHg @ 21 °C
Densité de vapeur	Aucune information disponible	
Densité relative	0.98 - 1.02	
Hydrosolubilité	Faiblement soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Limites d'explosivité	Aucune information disponible	
Supérieure	Aucune information disponible	
Inférieure	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	Aucune information disponible	
Viscosité dynamique	3000 - 4500 mPa s	@ 23 °C

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en solvant (%)	Aucune information disponible
Teneur en matière sèche (%)	Aucune information disponible
Densité	Aucune donnée disponible
Densité apparente	Aucune donnée disponible
Teneur en COV (%)	

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).
Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Fiche de données de sécurité

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 29-mai-2017

Date de révision 29-mai-2017
Version 1

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Après mélange des deux composants, la réaction de durcissement commence. En vrac, cette réaction peut être vigoureuse.

10.4. Conditions à éviter

Aucun connu si manipulé selon les instructions.

10.5. Matières incompatibles

Réaction exothermique avec: Acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune sous utilisation normale et des conditions de stockage recommandées. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs toxiques/corrosifs. Ammoniac. Amines.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

La classification est basée sur des tests supplémentaires réalisés par notre fournisseur de matières premières.

Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Contact oculaire	En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation, données in vitro.
Contact cutané	Irritant pour la peau, données in vitro.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion.
Sensibilisation	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Ne pas déployer les personnels souffrant de problèmes de sensibilisation cutanée, d'asthme, d'allergies ou de maladies respiratoires chroniques ou récurrentes sur un procédé utilisant cette préparation.

DL50 par voie orale 2020 mg/kg (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Effet irritant cutané.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet irritant oculaire. Provoque de sévères lésions oculaires.

Sensibilisation Sans objet.

Mutagénicité sur les cellules germinales Sans objet.

Cancérogénicité Sans objet.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Sans objet.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Fiche de données de sécurité

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 29-mai-2017

Date de révision 29-mai-2017
Version 1

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	1,030.00 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	22,449.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	16.16 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeurs)	27.55 mg/l

Informations sur les composants

Données relatives à la toxicité Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated 135108-88-2	LD50 = 368 mg/kg (Rat)	-	-
Alcool benzylique 100-51-6	LD50 = 1620 mg/kg (Rat)	= 2 g/kg (Rabbit)	= 8.8 mg/L (Rat) 4 h
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol 90-72-2	= 2169 mg/kg (Rat)	= 1280 mg/kg (Rat)	-
Triéthylènetétramine 112-24-3	= 2500 mg/kg (Rat)	= 550 mg/kg (Rabbit)	-

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés	Facteur M
Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated 135108-88-2	-	LC50 (96h) = 63 mg/L Fish (Poecilia reticulata) Static (OECD 203)	EC50 (48h) = 15.4 mg/L Waterflea (Daphnia magna) Static (OECD 202)	
Alcool benzylique 100-51-6	EC 50 (72h) = 700 mg/L (Pseudokirchnerella subcapitata) OECD 201	LC50 96 h = 460 mg/L (Pimephales promelas static)	EC50 48 h = 230 mg/L (water flea)	
Triéthylènetétramine 112-24-3	EC50 72 h = 20 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) EC50 96 h = 3.7 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) EC50 72 h = 2.5 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h = 570 mg/L (Poecilia reticulata semi-static) LC50 96 h = 495 mg/L (Pimephales promelas)	EC50 48 h = 31.1 mg/L (Daphnia magna)	
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol 90-72-2	ErC50 (72h) = 84 mg/l (Desmodesmus subspicatus) OECD 201	LC50 (96h) = 175 mg/l (Cyprinus Carpio)	-	

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 29-mai-2017

Date de révision 29-mai-2017
Version 1

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). ou pour être très persistantes ou très bioaccumulables (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Nom chimique	UE - Liste des perturbateurs endocriniens candidats	UE - Perturbateurs endocriniens - Substances évaluées
Triéthylènetétramine 112-24-3	Group III Chemical	

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballages contaminés	Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

IMDG

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Polluant marin	Np
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune information disponible

RID

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet

Fiche de données de sécurité

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 29-mai-2017

Date de révision 29-mai-2017
Version 1

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé
14.2 Nom d'expédition Non réglementé
14.3 Classe de danger Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

IATA

14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé
14.2 Nom d'expédition Non réglementé
14.3 Classe de danger Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Fiche de données de sécurité

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 29-mai-2017

Date de révision 29-mai-2017
Version 1

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Alcool benzylique 100-51-6	RG 84
Triéthylènetétramine 112-24-3	RG 49, RG 49bis

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucun(e)

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H332 - Nocif par inhalation

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H312 - Nocif par contact cutané

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 29-mai-2017

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sans objet.

Conseil en matière de formation Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des opérateurs est requis par la loi

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006

Fiche de données de sécurité

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 29-mai-2017

Date de révision 29-mai-2017
Version 1

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité